



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 3318

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rapport d'information rendu par la mission grippe aviaire : missions préventives à l'Assemblée nationale. La mission a recommandé de faire étudier les conditions d'une utilisation optimale de la télémédecine dans la lutte contre la pandémie. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette recommandation d'une part et quelles solutions il compte mettre en place afin d'utiliser la télémédecine dans la lutte contre la grippe aviaire.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3318

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5259

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)